

Ligne TN 5b

Courses matinales supplémentaires entre Cortaillod et Areuse dès le 16 janvier

Deux courses matinales entre Areuse et Cortaillod, aller-retour, seront réintroduites dès lundi 16 janvier. Elles partiront d'Areuse à 6h51 et 7h51 pour Cortaillod (arrivée 6h58 et 7h58) et quitteront Cort'Agora pour Areuse à 7h04 et 8h04. Les départs de Cort'Agora à 7h04 et 8h04 permettront la correspondance avec le Littorail à 7h10 et 8h10 en direction de Neuchâtel. Ils répondront ainsi aux besoins des élèves du Petit-Cortaillod commençant les cours à 7h30 et 8h25 au collège secondaire de Cescole à Colombier. Ces prestations supplémentaires seront assurées du lundi au vendredi, en périodes scolaires uniquement.

Au changement d'horaire du 12 décembre 2011, les prestations de la ligne 5b (Cortaillod – Areuse – Boudry-Gare) avaient été adaptées afin de desservir une fois par heure le plateau de Boudry depuis Areuse, tout en continuant de relier Cortaillod à Areuse deux fois par heure. Sur la base de différentes constatations, le Service cantonal des transports (SCTR) a commandé aux Transports publics du Littoral neuchâtelais (TN) la réintroduction des courses de 6h51, 7h04, 7h51 et 8h04 entre Cortaillod et Areuse dès lundi 16 janvier. Les autres prestations de la ligne 5b demeurent inchangées.

Les TN espèrent que ces adaptations d'horaire apporteront des améliorations notables à leur clientèle et lui souhaitent une heureuse année 2012.

Procédure de commande des prestations de transports publics

Selon la loi cantonale sur les transports publics, les conférences régionales des transports (CRT) participent activement à la planification des prestations des transports publics. L'offre de prestations du trafic régional est définie par les dispositions fédérales, tandis que l'offre de prestation du trafic local l'est d'un commun accord entre le Canton et les communes concernées. A l'issue de la procédure, les prestations sont commandées par les autorités auprès des compagnies de transport.

Horaire sous : www.tn-neuchatel.ch

Transports publics du Littoral neuchâtelais, le 13 janvier 2012